

Les Rousses

Bulletin Municipal

Juin 1998 - N° 6



EDITORIAL

Ll s'agira cette fois-ci de musique. Celle qui rythmait la vie du village dans un passé pas si éloigné, celle qui défilait dans la rue pour les grandes occasions, avec ses tambours et ses clairons, réjouissant petits et grands.

Certes, l'évocation de notre (ou plutôt de nos) harmonie(s) municipale(s) paraîtra sans doute un peu «ringarde» aux plus jeunes de nos concitoyens. On peut pourtant comprendre l'importance de ces sociétés de musique dans une commune comme la nôtre.

A une époque où nous vivions un peu isolés et où la télévision n'était pas omniprésente, la musique du village apportait une dimension culturelle et artistique. C'était pour chaque membre l'occasion de se valoriser, de progresser et de s'épanouir dans un domaine autre que son domaine professionnel. La société de musique jouait aussi un rôle social évident. C'était un peu du ciment qui permet de vivre ensemble et de faire oeuvre commune. Et comme le montre l'article de R. Lamy, elle donnait le prétexte à de joyeuses réunions et à des excursions que certains n'auraient jamais faites seuls.

L'histoire de la musique des Rousses est aussi un reflet de la grande histoire de France. Comme dans beaucoup d'endroits, la lutte entre cléricaux et anti-cléricaux conduisit à scinder l'effectif global en deux musiques, la «blanche» et la «rouge» qui s'opposèrent et se concurrencèrent jusqu'à ce que les tensions finissent par s'apaiser. L'histoire de nos harmonies parle encore des grandes tragédies de 1914 et 1939 qui avaient saigné à blanc chacune des deux formations.

Dans tous les groupes sociaux et à toutes les époques, on observe une demande universelle de musique et de «musique ensemble». L'éclosion spontanée de nombreux groupes de rock, la vitalité des chorales, ou le succès de la fête de la musique un peu partout en France, sont autant de témoignages de cette commune aspiration. Et si notre village ne compte plus d'association musicale, la commune de Bois d'Amont, très active en ce domaine, est suffisamment proche, géographiquement et affectivement, pour répondre à la demande de nos mélomanes et apprentis musiciens.

Ce numéro du bulletin municipal vous parlera encore, comme à l'accoutumée, des travaux du conseil municipal et des menus événements qui font la vie d'une collectivité. Chacun de vous peut d'ailleurs réagir et envoyer ses remarques à la mairie (à l'attention de la Commission Communication).

C'est en vous souhaitant un été plein de musique que nous vous laissons à la lecture de ce bulletin.

SOMMAIRE

Editorial	page 1
La Musique aux Rousses	pages 2 à 7
Travaux et Réalisations	page 8
Etat civil	page 8
Au Conseil Municipal	pages 9 à 10
La Commission Culturelle	pages 11 à 12
Pêle-Mêle	page 13
La Vie des Associations	page 14
Vie de la Forêt	page 15
Les Ours aux Rousses	page 16

La Musique aux Rousses

La Fanfare des Rousses

Sa fondation remonte au 1^{er} Juin 1884 sous la modeste appellation "Fanfare des Rousses". Son premier chef, Jules Grand-Chavin, était le premier membre d'une famille qui allait marquer la musique aux Rousses durant des décennies. Cette formation a débuté avec 16 musiciens dont 2 bugles, 3 altos, 2 barytons, 3 basses, 3 trombones, 2 contrebasses, 1 grosse caisse, 1 paire de cymbales, 1 caisse claire.

Elle pouvait également compter sur le soutien financier de 26 membres honoraires dont le maire Zéphirin Prost, le curé Grappe, le percepteur Lebreton et le receveur des douanes Garmond. Chacun d'eux apporta une participation de 5 francs et l'entrepreneur Pignot, sans doute plus fortuné, doubla la somme. Quant aux musiciens, ils devaient verser 5 francs à l'admission puis une cotisation de 1 franc par mois (*ou 50 centimes s'ils étaient propriétaires de leurs instruments*).

On trouve dans les statuts des dispositions qui peuvent faire sourire aujourd'hui mais qui, à l'époque, étaient fort contraignantes :

- Il sera nommé chaque semaine un membre qui tiendra le plus grand état de propreté de la salle et allumera les lampes à l'heure fixée pour la répétition.

- Tout membre exécutant qui arrivera au lieu de répétition un quart d'heure en retard encourra une amende de vingt centimes.

En outre, s'il trouble la répétition, il se voit pénaliser de 15 centimes, s'il tache sa partition 5 centimes, s'il manque sans excuse valable 50 centimes et 1 franc en cas de récidive.

Par contre, chaque exécutant aura droit au concours de ladite société "chaque fois qu'il se présentera un motif à lui rendre les honneurs". Quant au membre honoraire, "il aura droit à une aubade le premier janvier et éventuellement dans d'autres circonstances".

Les répétitions avaient d'abord lieu deux fois par semaine le lundi et le samedi de 8 heures à 10 heures du soir puis trois fois à partir de 1887.

On peut constater que la chasse aux subventions n'était pas encore entrée dans les moeurs. La commune faisait un modeste don pour le 14 Juillet (15 francs en 1884, 30F en 1885) sans doute suite à une prestation patriotique. En 1889, pour le centenaire de la Révolution, 40 francs furent attribués. Par la suite, au début du siècle, un système de quêtes par hameau sera pratiqué. La société pouvait compter aussi sur les recettes du bal qu'elle organisait.

Quant aux dépenses, elles consistaient principalement en achats d'instruments et de cartons, "les rafraîchissements", les bougies et le pétrole pour l'éclairage.

Jules Grand-Chavin, chef, dut quitter la société au mois de septembre 1885 "pour s'être mis en état complet d'ivresse dans le service, d'avoir été obligé qu'un musicien prenne la direction" sic. Le même mois, un président, Monsieur Lamy fut élu. Il ne fera qu'un bref passage puisqu'en juillet 1886, il sera remplacé par l'ingénieur Eugène Buchly et un vice-président, Lucien Benoit-Guyod est également nommé. Quant à la baguette de chef, elle sera reprise par un nommé Sebille.

Lucien Benoit-Guyod était cafetier, sans doute à l'emplacement actuel de "la Bonbonnière". Quant à Eugène Buchly, sa profession d'ingénieur, ce qui n'était pas courant aux Rousses à l'époque, peut faire supposer qu'il supervisait la construction du Fort du Risoux.

La maison en bois avec isolation sciure (*procédé unique dans la région*) située au carrefour de l'Aube avait été construite par l'armée sur un terrain qui appartenait justement à Jules Grand-Chavin. Les quatre logements qui la composaient, étaient occupés par des cadres importants. Comme l'armée utilisait également une partie de la maison de Jules Grand-Chavin (*située de l'autre côté de la route, aujourd'hui rue de la vieille porte*), à son départ, elle donna en compensation le bâtiment qu'elle avait construit et qui allait devenir la maison familiale Grand-Chavin-Chevassus.

On peut supposer que la rencontre Jules Grand-Chavin - Eugène Buchly a joué un grand rôle dans la création d'une musique aux Rousses.

L'Écho du Risoux



L'Écho du Risoux en 1892

Le 9 Janvier 1887, "l'Écho du Risoux" succédait à "La Fanfare des Rousses". Le bureau et la direction restèrent inchangés. Les statuts furent légèrement modifiés. Outre les membres actifs (les musiciens), les membres honoraires, on institua le titre de membres d'honneur. On ne sait pas si beaucoup de rousselands méritèrent cette distinction. On note aussi quelques obligations qui peuvent paraître curieuses aujourd'hui :

- au mariage d'un musicien, toute la société devra assister à la cérémonie et le marié n'aura aucune réception à faire au corps de musique.

- au départ d'un musicien pour le service militaire, tous les musiciens devront être présents pour l'accompagner en musique jusqu'au dehors du village et même à quelque distance si cela a été convenu.

- il est interdit de fumer, causer, chanter, rire pendant des réunions.

On se doute bien qu'au fil des années, ce règlement a été interprété avec beaucoup de souplesse et que de nombreuses dispositions sont devenues inapplicables.

En 1891, suite sans doute au départ d'Eugène Buchly, Lucien Benoit-Guyod devient président avec un vice-président qui allait marquer l'histoire des Rousses : Félix Pécelet. Henri Chevassus, gendre de Jules Grand-Chavin, dirige jusqu'en 1892 et son beau-frère Henri Grand-Chavin lui succède.

Les musiciens sont maintenant 22. Germain Fournier fait un bref passage à la présidence et c'est Félix Pécelet qui assure la fonction jusqu'en 1926.

C'est en 1895 qu'une deuxième société était créée dont nous évoquerons l'histoire plus loin. Il y avait désormais, et ce, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, deux musiques aux Rousses : "L'Écho du Risoux" et "La Rousselande". Cette deuxième jouait principalement à l'église pour les fêtes religieuses. Curieusement, chacune était dirigée par les deux beaux-frères : Henri Chevassus pour "La Rousselande", Henri Grand-Chavin pour "l'Écho du Risoux". Comme ils habitaient la même maison, les relations familiales étaient loin d'être harmonieuses et la musique, malheureusement, était devenue un facteur de désunion. On peut être reconnaissant à cette famille qui a tant fait pour les sociétés musicales locales. Auguste Grand-Chavin succéda à son frère après avoir été un élément capital de "l'Écho du Risoux". Il habitait rue Raspail à Morez et remontait à pied ou à vélo jusqu'aux Rousses pour les répétitions.

Quant à la branche Chevassus, elle fut complétée par André qui succédera à son père à la tête de "La Rousselande" puis dirigera la musique de Bois d'Amont à la fin des années quarante, par Noël et par son fils Claude qui présidera durant de nombreuses années l'Harmonie Morézienne.

L'Écho du Risoux (suite)

En Août 1914, 12 musiciens sont mobilisés, ce qui condamne "l'Echo du Risoux" à une quasi-inactivité. Néanmoins, il n'oublie pas ses soldats et leur envoie un petit pécule et même parfois ... un instrument. En janvier 1916, ce sont 17 militaires qui touchent leurs étrennes.

"L'Echo du Risoux" a bien failli disparaître avec la guerre de 1914. Grâce au dévouement d'Auguste Grand-Chavin, surnommé amicalement "le Lili de l'Aube", il reprendra "vie et jeunesse" suivant l'expression de Félix Pécelet dans sa lettre de démission du 19 Juillet 1926. A l'époque, il a des relations privilégiées avec la musique de Morez présidée par Henri Cottet.

Les deux sociétés s'invitent alternativement pour la Saint Pierre aux Rousses et pour le 15 Août à Morez. Le bal de la fête était organisé par la musique, ce qui lui assurait une recette appréciée (939 francs en 1926 alors que la subvention communale était de 800 francs).

On a du mal à imaginer aujourd'hui l'importance qu'avait une société de musique dans un village. Elle concernait pratiquement toutes les familles, apportait convivialité et distraction, permettait de voyager à une époque où c'était un luxe (Rolle en Août 1921, Thonon en Juin 1927).

Si ces destinations paraissent bien modestes, elles avaient plus d'impact que les tropiques d'aujourd'hui.

En outre, un banquet annuel, particulièrement joyeux, permettait de resserrer les liens entre les différents membres dont chacun avait préparé une chanson pour la circonstance. Nous avons retrouvé le menu de la Sainte Cécile de 1927. Il avait lieu au restaurant Cordier situé à l'époque au Faubourg :

Consommé Sainte-Cécile

Pâté de Foie Gras

Poisson colin meunière

Escargots du Bois de l'Ours

Pigeons grillés à la diable

Champignons du Cuvaloup

Lièvre du Massacre

Haricots panachés

Poulet grillé à la Mantelet

Salade - Fromage

Entremets : crème beau-rivage - Biscuits du Faubourg

Desserts : tarte aux fruits - Corbeille de mignardises

Vins fins

Café - Liqueurs

On voit que musique rimait avec appétit et on appréciera la précision quant à la provenance de certains plats.

Comme la précédente, la Seconde Guerre Mondiale allait porter un coup sévère à la bonne marche des deux sociétés qui cessèrent pratiquement toute activité.



Au début du siècle autour de Félix Pécelet

La Rousselande

C'est donc en 1894 qu'Henri Chevassus, jugeant que certains membres de "L'Echo du Risoux" se tenaient fort mal à l'église, entreprit la création d'une autre société de musique : "La Rousselande". Dès l'été on commença à donner des leçons de solfège. Fondée légalement le 15 Mars 1895, elle joua la première fois pour la Fête Dieu de cette même année. Afin de couvrir les frais d'organisation et d'acquisition des instruments, on fit appel à une vingtaine de donateurs. Ceux-ci restèrent propriétaires des instruments et les confiaient à Henri Chevassus. Une indemnité de vétusté leur était reversée chaque année. Le Maire, Zéphirin Prost avait accordé une salle de la Mairie pour les répétitions.

Le premier président fut Lucien Perrad, avec comme vice-président Zéphirin Favre et secrétaire-trésorier Théodore Lacroix. Au décès des deux premiers en 1920, Arthur Lacroix puis rapidement Edouard Lacroix à l'Henri du Gravier leur succédèrent. Henri Chevassus en fut président honoraire à partir de 1919. C'est à son fils André que l'on doit la renaissance de "La Rousselande" après la Guerre de 1914.

COEXISTENCE AGITÉE DES DEUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE.

Dans le Livre de Raison, conservé au Presbytère, le curé Thurel nous conte avec saveur, quelques décennies plus tard :

"En mai 1896, Félix Pécelet fut élu maire. Il s'employa aussitôt à réunir les deux fanfares. Les membres de "La Rousselande" ne voulurent pas ; alors il la prit à partie. Pendant longtemps, on en fut simplement à l'état de tension diplomatique. Les fêtes franco-russes (août 1897) furent le Sarajevo de cette guerre. Une grande fête avait été organisée aux Rousses quelques jours après. Pavoisement, illumination, et les deux fanfares devaient jouer l'une après l'autre. L'artillerie devait tonner pendant le concert de "L'Echo". "La Rousselande", arrivée la première sur place, commence son concert. Le grand maître de l'artillerie (A. Monnier), croyant ouïr "L'Echo du Risoux", met le feu à ses pièces : protestations indignées du Maire. le mal était fait et irréparable. Il ne resta plus de munitions pour "L'Echo du Risoux".

Le sort en est jeté : le maire prit, le 15 septembre, un arrêté interdisant à toute société musicale de jouer sur la voie publique sans son autorisation. "La Rousselande" trouvant la mesure vexatoire et craignant de se voir refuser l'autorisation, loua des frères Gindre, le sol d'une maison incendiée en 1883, et avoisinant la

route. Le jour de Noël, à la sortie de la messe, elle s'installa sur cet emplacement, appelé "le Chezal Gindre".

Félix Pécelet veille au grain. Les premiers accords étaient à peine ébauchés qu'il dépêcha au chef, le garde-champêtre Michel Foraz, qui lui demanda en vertu de quelle autorisation il jouait sur la place. H. Chevassus lui répondit qu'il n'avait pas besoin d'une autorisation, étant sur un terrain privé. Foraz n'en dressa pas moins un phénoménal procès-verbal de contravention à un arrêté municipal.

Le juge de paix condamna à 3 francs d'amende Henri Chevassus, qui porta l'affaire devant la Cour de Cassation; celle-ci, le 1er juillet 1898, cassa le jugement du juge de paix de Morez et renvoya l'affaire devant le juge de paix de Saint-Claude, qui renvoya Henri Chevassus sans peine ni dépens.

Entre temps, ce même jour de Noël, Félix Pécelet vint à signifier à "La Rousselande" d'avoir à quitter le local de répétition à la mairie, et trois jours après, accompagné de deux gendarmes, il vint en personne opérer l'expulsion.

Pendant ces débats, le Maire écrit au Sous-Préfet pour se plaindre de "La Rousselande" et demander sa dissolution comme excitant des troubles dans la commune. M. Perrad, président de la société, répondit que ces accusations étaient sans fondement. L'affaire n'eut pas d'autre suite.

Pendant quatre ans, "La Rousselande" s'abrita où elle put : d'abord à la Maison Alphonse Ponthus, rue de l'église, puis au centre du village, à la maison Zéphirin Prost.

En 1900, M. Renaud, curé, construisit une maison sur le sol d'un sinistre de 1872, pour servir de salle de cathéchisme et de salle de répétition pour "La Rousselande". Celle-ci prit possession de la chambre qui lui était réservée à l'entrée de l'hiver 1900. Elle dut céder la place à l'école libre au mois de mars 1905.

Au mois de mars 1900, "La Rousselande" avait donné des séances récréatives gratuites dans l'ancienne salle du cercle. Pendant son séjour à la maison Renaud, elle donna encore un grand nombre de séances, particulièrement pendant les années 1903 et 1904.

Ayant dû quitter la Maison de M. Renaud, "La Rousselande" prit à bail une grande pièce dans la maison Gindre (14, rue de l'église). Elle y resta jusqu'au printemps de 1909, année où elle trouva enfin un abri sédentaire dans la nouvelle maison construite par M. Aubertin pour agrandir la maison curiale.

"La Rousselande" donna ses concerts sur le "Chezal Gindre" jusqu'en 1904, année où celui-ci fut exproprié et transformé en place publique. Alors elle fut obligée de demander l'autorisation pour jouer sur cette place.

La Rousselande (suite)

En 1901, "La Rousselande" prit part au festival de Lons le Saunier. Au mois de juin 1914, elle comptait 40 membres actifs et prit une part très honorable au même festival qui eut lieu les 27 et 28 de ce mois.

Mais la grande épreuve devait suivre bientôt. La mobilisation du 2 août 1914 prit presque tous les membres actifs de la société. Pendant cinq ans, l'église des Rousses ne devait plus entendre les concerts de "La Rousselande".

La fin de la guerre de 1914 ne provoqua pas une fusion entre les deux sociétés. Néanmoins les relations furent plus consensuelles et l'on peut penser qu'une certaine

émulation en résulta.

Quel symbole lorsque le 12 novembre 1918, les débris des deux musiques se retrouvèrent pour donner un concert sur la place du village en l'honneur de l'armistice. Par la suite, elles se réunirent régulièrement en cette occasion pour jouer et défiler.

"La Rousselande" donnait aussi des séances théâtrales. La pièce de Jules Romains "Knock" fut jouée dans les années 1933-1934 avec Pierre Berthet (d'Amont) qui jouait le rôle principal, paraît-il, à la perfection. Il y eut aussi des séances de cinéma et des banquets qui réunissaient tous les membres.

L'Echo Musical Rousseland

Par la suite, en 1946, les deux harmonies fusionnaient enfin sous le nom de "L'Echo Musical Rousseland" avec pour président Maxime Grenier. Paul Roch, autre figure marquante de la musique aux Rousses, en prenait la direction. Il fut secondé par Louis Lacroix (*quincaillier*) car Paul Roch passait encore une partie de l'année à Paris. Celui-ci jouait en effet à la Garde Républicaine, dont il créa la fanfare d'infanterie, et pouvait ainsi faire bénéficier les Rousselands de ses connaissances musicales.

Cette période d'après-guerre, pourtant matériellement difficile, a été marquée par un besoin de revivre et de s'amuser. Les concerts et les voyages (*toujours aussi modestes*) pouvaient recommencer. On se rappellera avec nostalgie la fête du Vieux Château de Saint-Cergue.

Les années 50 allaient voir l'effritement puis la disparition d'une activité qui avait marqué la vie du pays durant plus de soixante ans. Il y eut bien sous la houlette de Louis Lacroix, une tentative de redémarrage mais ce fut, hélas, sans succès.

Depuis la disparition de "L'Echo", la pratique musicale avait pratiquement disparu aux Rousses. Heureusement Bois d'Amont, qui avait pris la suite de Morez au concert de la Saint-Pierre a su conserver une société dynamique dont l'école de musique accueille de nombreux rousselands. Certains sont d'ailleurs des éléments à part entière et très appréciés par nos voisins. Un orchestre de

jeunes a été créé afin d'encourager les nouvelles vocations. Ce renouveau, en progression d'ailleurs, réjouirait les anciens qui dans des conditions précaires et plus que modestes se sont lancés dans l'aventure musicale. Si la recreation d'une société de musique uniquement rousselande semble désormais abandonnée, on peut espérer que cette coopération intercommunale permettra encore longtemps aux mélomanes du plateau d'apprécier les prestations de ses musiciens. Grâce à André Lizon et Paul Cretin, la vieille tradition de la participation de la musique à la messe de la Saint-Pierre a été renouée il y a quelques années.

Raphaël Lamy

N.B. Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu nous donner renseignements et documents, et en particulier Messieurs Jacques Chevassus, Jean Grand-Chavin, André Buffard et Roland Lacroix.

Nous avons une pensée émue pour les trésoriers successifs qui ont noté scrupuleusement toutes les dépenses et toutes les recettes de "L'Echo du Risoux", écrivant ainsi, sans le savoir, l'histoire de cette musique des Rousses. Sans eux, celle-ci aurait pratiquement été effacée définitivement. Il en est de même pour M. Le curé Thurel qui nous a permis de retracer la vie de "La Rousselande".

Merci également à Monsieur le curé Bongain qui a mis à notre disposition les archives paroissiales.

Effectifs de "l'Echo Musical Rousseland"

Directeur : Paul ROCH

Anciens musiciens de "L'ECHO DU RISOUX"

- Auguste BOVET	Baryton	- Adrien LIZON-TATI	Alto
- Auguste BOURQUI	Contrebasse	- Louis BENOIT-GUYOD	Basse
- Raymond FOURNIER	Trombone	- Max ARBEZ	Clarinette
- John LAMY	Bugle	- Clovis VANDELLE	Clarinette
- Maurice LAMY	Bugle	- Léon BAUD	Hélicon
- Maxédone LETTRAZ	Grosse caisse	- Albert ROD	Basse
- Gabriel LETTRAZ	Bugle	- André PROST	Alto
- Paul FOURNIER ("Popo")	Basse		

Musiciens issus de "La Rousselande"

- Henri NICOLE	Saxophone	- Félix MANDRILLON	Alto
- Antoine BERTHET	Piston	- Jean BENOIT-GUYOD	Basse
- Gabriel BERTHET	Clarinette	- Joseph ARBEZ	Basse
- Pierre GRANDCHAVIN	Saxophone alto	- Louis LACROIX (<i>quincailler</i>)	Basse
- Gaston BUFFARD	Saxophone ténor	- Maxime GRENIER	Clarinette
- Louis BUFFARD	Trombone	- André LACROIX	Basse
- Joseph CHAVIN-GAZALIER	Piston	- Joseph CHEVASSUS	Basse

Formation des jeunes musiciens 1946/1947 et après

- Raymond ROMAND	Clarinette	- Roland LACROIX	Bugle
- Gérard GUY	Bugle	- Bernard LIZON	Alto
- Hubert VANDELLE	Trompette	- Louis CHEVASSUS	Clarinette
- René LIZON	Flûte	- André LIZON	Piston
- Paul CRETIN	Trombone	- Maurice LAMY (<i>Trélarce</i>)	Bugle
- André BUFFARD	Bugle	- Jean GAUTHIER	Saxo ténor
- Roland GRAND-CHAVIN	Baryton	- Michel GRANDWILLEMIN	Clarinette

Musiciens de "La Clique"

- Paul ROMAND	Tambour	- Noël RUFFET	Clairon
- Louis ROMAND	Tambour	- Louis BENOIT-LIZON	Clairon
- René VANDELLE	Tambour	- André BENOIT-LIZON	Clairon
- Jean RUQUET	Tambour	- François BERTHET	Clairon
- Joseph VANDELLE	Tambour	- François BENOIT-LIZON	Clairon
- Raymond GODIN	Clairon	- Michel BENOIT-LIZON	Clairon
- Bernard MANDRILLON	Clairon	- René PETIT-JEAN	Clairon
- Bernard VANDELLE	Clairon	- Paul VIARD	Clairon
- Claude ARBEZ	Clairon		

Et Maintenant ...

L'Ecole de Musique de l'Union Instrumentale de Bois d'Amont est une association de loi 1901 qui a pour but de former des élèves à la pratique d'instruments d'harmonie. Actuellement, 10 professeurs de musique enseignent le solfège et leur instrument à 60 élèves des Rousses et de Bois d'Amont.

Les cours de solfège sont collectifs et progressifs : 1 heure par semaine, 7 niveaux de solfège sont possibles.

Les cours d'instruments sont individuels : 1/2h par semaine.

Instruments proposés : Trompette - Trombone - Cor - Basse - Saxophone - Clarinette - Flûte - Percussions.

En fin d'année scolaire, un examen organisé par la Confédération Musicale de Franche-Comté permet de situer la qualité de l'enseignement.

Tous nos professeurs sont qualifiés et rétribués comme il

se doit. Grâce au soutien des communes des Rousses et de Bois d'Amont ainsi que du Conseil Général, nos tarifs sont raisonnables : 900 F par an pour un débutant (*solfège seul*) et 1200 F par an pour solfège + instrument.

Le comité, le cours d'éveil de Bois d'Amont, l'Orchestre des Jeunes sont animés par des bénévoles.

Si votre enfant a 7 ans ou plus et qu'il est désireux d'apprendre la musique, nous serons heureux de l'accueillir dans nos cours. Inscriptions à l'Omnibus lors du premier cours en début d'année scolaire ou renseignements au 03 84 60 96 99 (soir).

Si vous avez déjà joué d'un instrument d'harmonie, venez nous rejoindre : répétition tous les vendredis à 20h, salle de musique de Bois d'Amont.

Christophe Lacroix

Travaux et Réalisations

- L'architecte chargé de faire la nouvelle perception rue de la Redoute a été désigné et les entreprises ont été choisies. Les travaux devraient démarrer dans l'été.
- Les travaux d'embellissement et de rajeunissement de l'Omnibus se poursuivent. La réfection de l'entrée et de l'escalier est en cours de finition.
- Au centre été-hiver, les travaux d'extension en vue d'offrir plus de places et d'accueillir la clientèle touristique ont débuté en juin.

- Le lotissement du Brioland fait l'objet d'une attention particulière et diligente de la commission des travaux. Les réseaux et la voirie seront réalisés à la fin de l'été. La mise en vente des parcelles est prévue pour la fin de l'année.
- Un abri poubelles sera prochainement installé sur le parking des Champs de neige pour les secteurs de l'Office du Tourisme et de la Route Royale. N'hésitez pas à faire quelques mètres de plus pour y déposer vos déchets ménagers.

Etat Civil (1er semestre 1998)

NAISSANCES : BINDA Charline (27/03) - BONNEFOY Robin (7/04) - BONVALLET Antoine (4/02) - BOSMORIN Ninon (16/5) - BOURRET Antoine (31/01) - BUFFARD Fanny (4/05) - CABODI Alexis (31/03) - COGNARD Romain (22/05) - CRETIN Etienne (26/03) - DIARD Ilona (2/04) - DONGHI Tiffany (4/02) - FRANCISCO Sarah (9/04) - GALANTE Giulia (22/02) - GAUTHIER Léa (28/04) - GEOFFRAY Andrew (9/03) - HOSSELET Margaux (24/02) - KOLLY Jeanne (22/05) - MOREL Julie (13/05) - PHILIPPE Hugo (17/03) - PIARD Léa (30/01) - ROUMY Côme (20/05) - VANDEL Morgane (18/06) - VAUFREY Tom (17/04).

MARIAGES : BERTHET Marc/CLEMENT Muriel (17/01) - DELATTRE Jean/DELAFONTAINE Françoise (2/05) - FAVEDE Pierre/MOREL Nicole (4/04)

JOLY Claude/MYOTTE Florence (14/05) - KIEFFERT Reynald/MILLET Marie-Anick (10/01) - LACROIX Jean-Sébastien/JACQUOT Sandrine (23/05) - POILLON Michel/PICCINATO Cathia (6/06).

DÉCES : BENOIT-GUYOD Jeanne Vve Vandelle (4/02) - BONICHON Madeleine Vve Fourrey (11/05) - CHEVASSUS Denis (21/04) - CHEVASSUS Dominique épouse COHEN (15/04) - GRAND Marie Vve Grenier (29/05) - GRENIER Gilbert (29/04) - GUINCHARD Marie-Louise Vve Prost-à-la-Denise (24/02) - LACROIX Bernadette Vve Grand-Chavin (16/05) - LAMY-CHAPPUIS Michèle (15/03) - MANDRILLON Marie-Louise Vve Romand (9/05) - MORRE Alain (22/02) - ROMAND Georges (10/02) - VILLOZ Gilbert (25/01)

A noter

17 et 18 Juillet 98 :	Compétition Grand Prix des Rousses (1/8, 1/5, 1/4)	Radiomodélisme	Noirmont
18 et 19 Juillet 98 :	Tournois de foot - 20 ans du Club		Les Rousses
30 Juillet 98 :	Passage du Tour de France (étape Aix les Bains - Neuchâtel)		Les Rousses
9 Août 98 :	Fête du Lac - Feu d'artifice		Les Rousses
15 Août 98 :	Randonnée VTT de l'Abonde	Vel'Haut-Jura	Lamoura
16 Août 98 :	Grand Prix International Saut Spécial		Prémanon (Les Tuffes)
22 Août 98 :	Tournée Saut à Ski Jura Vosges		Les Rousses (Omnibus)
13 Septembre 98 :	Compétition Championnat Suisse (1/4)	Radiomodélisme	Noirmont
20 Septembre 98 :	La Forestière (VTT)		Lamoura - Oyonnax
4 Octobre 98 :	«Faite du VTT»	VTT Massif Jura	Prémanon
10 et 11 Octobre 98 :	Course Orientation Nationale (2500 participants)		

Au Conseil Municipal

FORT DES ROUSSES

La fermeture du fort est effective depuis le 21 Juin 1997. Chacun sait maintenant que deux entreprises jurassiennes se sont déclarées intéressées par une réutilisation du fort. Il s'agit de :

- S.A. Fromagerie Arnaud Frères (Juraflöre) à Poligny.
- Groupe Comotec à La Doye.

La commune des Rousses a acquis de l'Etat, suivant convention en date du 12 janvier 1998, le Fort des Rousses. Cette acquisition par la commune vise plusieurs objectifs : servir de lien et de support juridique et administratif à une opération d'aliénation et de civilisation d'un bien de l'Etat (*affecté à la défense*) à des industriels, ne pas laisser à l'état d'abandon un site militaire désaffecté, valoriser un site existant connu au-delà de la région, enfin et dans le souci de soutenir l'activité économique locale, susciter des créations d'emplois sur son territoire en favorisant l'implantation et le développement d'entreprises régionales.

La commune s'est donc portée acquéreur de la totalité du site. Elle en rétrocédera ensuite une partie aux deux entreprises : l'intérieur du Fort, il s'agit d'un terrain de 20 ha environ et de six bâtiments. elle conservera le reste des superficies : murs de remparts, douves et emprise extérieure du fort qui représentent plus de 45 ha. La valeur globale, estimée par les services fiscaux, représente une dépense de 5,9 millions de francs.

La commune assurera la maîtrise d'ouvrage pour les deux premières phases de l'opération, à savoir :

- l'acquisition du tènement immobilier et les premiers aménagements, dits de «civilisation».
- la construction d'un bâtiment de liaison, entre les bâtiments Cavalier et Quitry, de cours, de quais et voiries.

Maître d'ouvrage, la commune peut bénéficier de subventions qu'elle est seule en droit d'obtenir. La différence entre le coût total de l'opération et les subventions sera financée par emprunt dont les annuités seront répercutées en terme de loyer aux entreprises. La commune consentira des contrats de crédit-bail immobilier auprès de chacun des repreneurs pour une durée de 15 ans.

Les premiers aménagements représentent un coût estimé à 16,6 millions de francs.

Des demandes de subventions ont été faites auprès de divers organismes pour couvrir l'ensemble de ces dépenses.

Organismes d'Etat :

- FRED (*Fonds de Restructuration de la Défense*) pour 5 Millions de francs
 - FNADT (*Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire*) pour 4 millions de francs.
 - Conseil Régional** : 4 millions de francs
 - Conseil Général** : 2 millions de francs
- La participation de la commune s'élèverait alors à 7,5 millions de francs.

Le 27 Avril a eu lieu la signature de l'accord entre la commune des Rousses et les industriels.

Actuellement, les travaux sont en cours. Il s'agit de gros oeuvre, et notamment de l'aménagement des caves d'affinage. La société Juraflöre compte bien en effet que les premières meules de Comté y seront amenées dès cet été, entre le 15 et le 20 Juillet.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal a également examiné et voté le budget de l'assainissement (5 333 805 F en investissement et 3 411 385 F en exploitation) et celui de la Régie des Transports (415 000F en investissement et 347 441F en exploitation).

De surcroît, il a fallu créer cette année un budget annexe pour le Fort des Rousses soit 25 400 000 en investissement et 45 000F en fonctionnement.

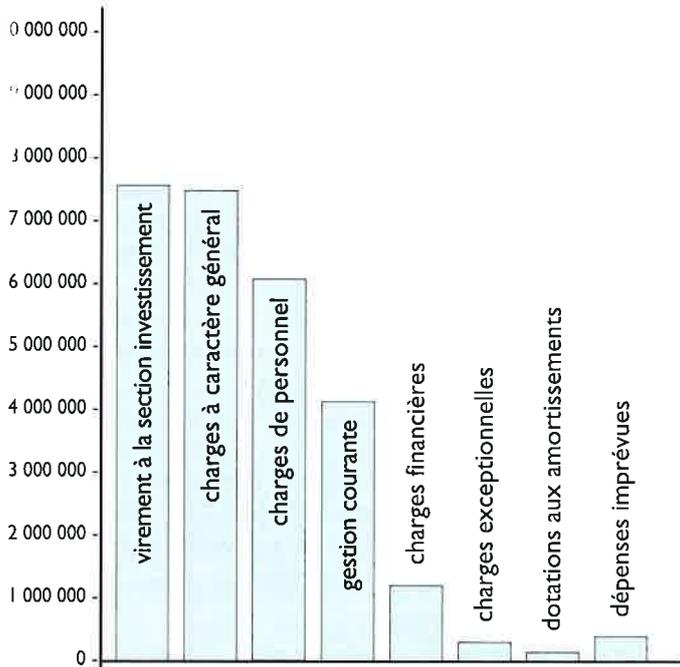
- La commune a acquis pour la somme de 250 000 F une partie du bâtiment de la Régie au pied du Noirmont. Dans le détail, il s'agit d'un garage, des locaux techniques, du magasin de sports et d'une partie des biens communs incorporés à la co-propriété.

- Le conseil municipal a reconduit la subvention de l'école de musique pour l'année 1997. Cette subvention est calculée selon le nombre d'élèves rousselands, soit 41 000F (1 600F pour chacun des 26 élèves).

LE BUDGET

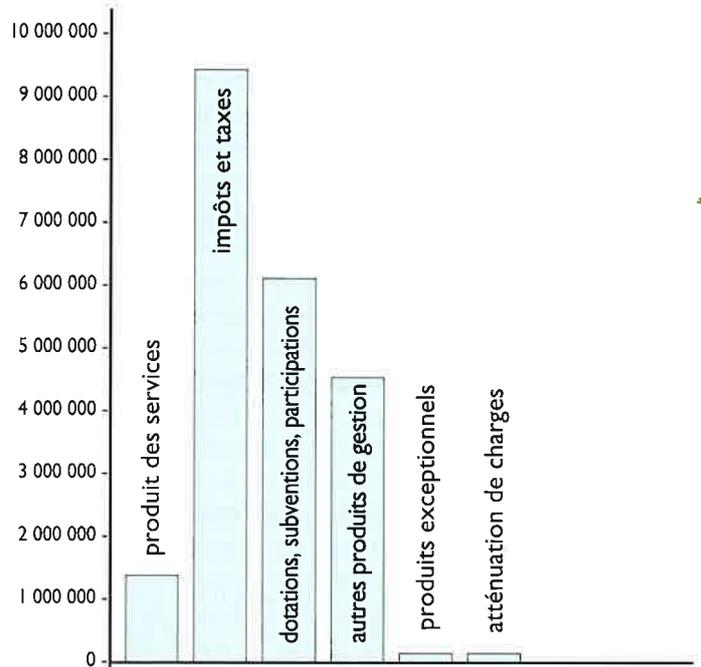
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 26 941 873 F

Virement à la section investissement	7 580 023
Charges à caractère général	7 489 000
Charges du personnel	6 005 000
Gestion courante	4 055 000
Charges financières	1 160 000
Charges exceptionnelles	225 000
Dotations aux amortissements	153 000
Dépenses imprévues	272 850



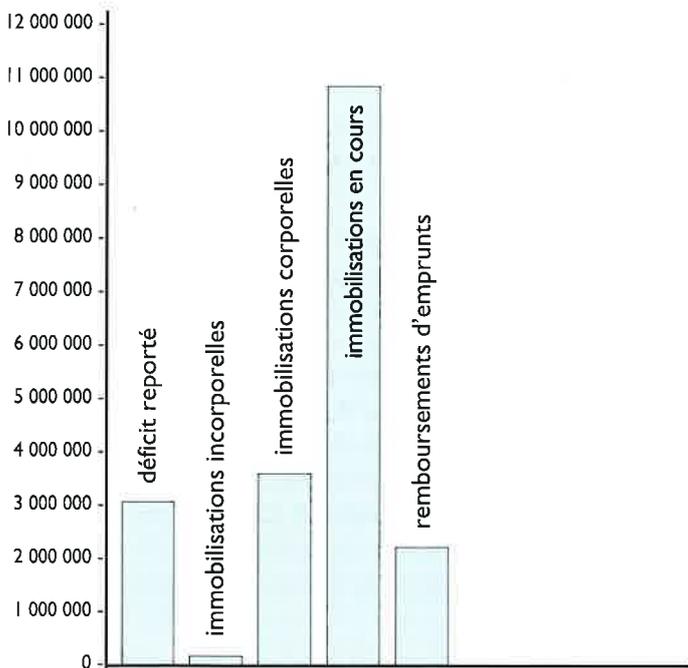
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 26 941 873 F

Produit des services	1 458 400
Impôts et taxes	9 379 100
Dotations, subventions, participations	6 113 800
Autres produits de gestion	4 550 000
Produits exceptionnels	108 000
Atténuation de charges	110 000



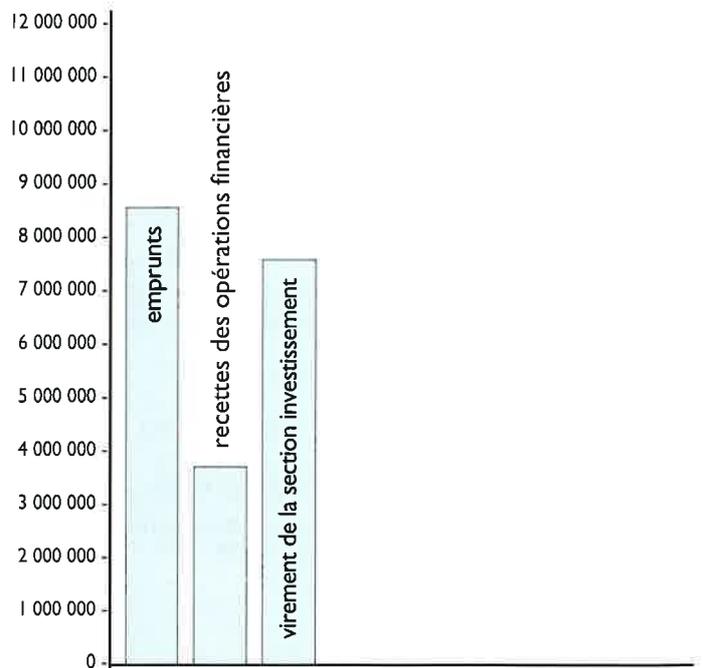
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 19 880 108 F

Déficit reporté	3 081 070
Immobilisations incorporelles (acquisition de logiciels)	150 000
Immobilisations corporelles (acquisition de matériel et terrains)	3 662 038
Immobilisations en cours	10 712 000
Remboursements d'emprunts	2 175 000



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 19 880 108 F

Emprunts	8 550 000
Recettes des opérations financières	3 750 085
Virement de la section investissement	7 580 023



1997 - 1998

Où en est la Commission Culturelle ?

Avec ses trois années d'âge, la Commission Culturelle a pris l'habitude de quelques rendez-vous qui devraient devenir de véritables points de repère au cours de chaque année. Les actions mises en place concernent trois axes : les expositions, la musique et le théâtre.

LES EXPOSITIONS

Elles sont diverses et se tiennent principalement à la salle Gérard Loye, dotée maintenant d'un éclairage halogène et d'un mobilier d'exposition.

- **Février 1997** : 4 semaines consacrées à des artistes de la région : Arts Plastiques (*Saint-Claude*), P. A. Mathieu, M. Cretin Barrel, R. Lamy, Duilio ...

- **Septembre 1997** : Exposition Franco-Suisse, en partenariat avec Le Sentier. Trois peintres suisses à l'Omnibus : Aubert, Cotting et Weibel, et 3 artistes français à l'Essor au Sentier : Brechat (*tapisseries*), Convert (*sculptures bois et fer*), Rident (*aquarelles*).

Des oeuvres de grande valeur et souvent étonnantes. Ouverture de l'exposition spécialement aux enfants des écoles.

- **Novembre 1997** : Mark Cretin Barrel présentait des auto-portraits, des paysages et des dessins qui ont permis de découvrir le talent très affirmé et très personnel du jeune peintre rousseland (*salle G. Loye*).

- **Février 1998** : Durant 4 semaines, près de 1000 personnes sont venues admirer les "Mont-Fier" et paysages de Louis Plantec (*Morbier*), la nature à la fois puissante et délicate de Jacky Grossiord (*Saint-Claude*), les belles céramiques utilitaires d'Anne Brack (*Saint Cergue*), les scènes de la vie en Haïti ruisselantes de couleur et de naïveté ainsi que des sculptures en bois ou en métal, et enfin des oeuvres de 2 peintres turcs : Gerez et Koldasoglu qui ont apporté leur touche orientale dans l'art de traiter paysages et personnages (*salle G. Loye*).

- **Week-end du 14 Juillet** : M. Genet-Salin (*Salins*) présentera des peintures du Bas Jura (*salle G. Loye*).

- **Début Septembre 1998** : Bruno Tosi montrera l'art et le travail du vitrail et partagera l'espace avec Pascal Vincent et ses peintures d'ambiance (*salle G. Loye*).

LA MUSIQUE

Les genres musicaux abordés sont variés. Rappelons :

- **Avril 1997** : Mozart et Brahms par le Quintette à Cordes et Clarinette de nos voisins suisses de la Vallée de Joux à l'Omnibus.

- **Juin 1997** : à l'Omnibus, pour cause de pluie diluvienne ininterrompue, une première aux Rousses : la Fête de la Musique avec la dernière prestation de la musique militaire du 23^e R.I. avant la fermeture du Fort, l'Harmonie de Bois d'Amont, Les Blue Boys et la Pastourelle de Morez.

- **Octobre 1997** : En partenariat avec Culture Passion de Morez, concert au Village Vacances de Lamoura d'Eric Vidonne (*piano*) et Hae-Sun Kang (*violon*) : Mozart, Beethoven, et Bartok. Remarquable heure musicale durant laquelle les auditeurs aussi attentifs que charmés et enthousiastes, ont découvert de jeunes musiciens dont le talent n'a d'égal que la simplicité et la générosité.

- **Vendredi 15 Mai 1998** : Omnibus - Quator Francis Poulenc : Yves Cautres (*hautbois*), Daniel Besnier (*saxophone*), Marie-Thérèse Yan (*basson*) et Jean-François Philipp (*clarinette*) ont enchanté toute la journée les enfants des écoles des Rousses et de Bois d'Amont. Initiation musicale et programme du concert étaient conçus pour petits et grands, avec des oeuvres de Tchaïkovsky, Ibert, Derfel et "l'Histoire de Babar, le petit éléphant" musique de Francis Poulenc. Les enfants sont venus très nombreux au concert du soir, mais les adultes n'étaient pas légion !
Dommage pour eux, pour les musiciens et pour les organisateurs !

Où en est la Commission Culturelle ?

(suite)

- **Fête de la Musique** : Dans le cadre de la Fête de la Musique, Ybèlio a donné son Opéra-rock "120, avenue de la Gare" au Centre Sportif, le dimanche 21 Juin.
A la Doye, la Fête de la Musique a été marquée par une animation à la salle polyvalente organisée par le Comité des Fêtes, le samedi 20 Juin.
- **Vendredi 16 Octobre 1998** : Musique Sud-Américaine par Atuntaqui, à l'Omnibus.
- **Dimanche 13 Décembre 1998 à l'Eglise** : Concert de Noël par l'excellent Ensemble Vocal féminin de la Vallée de Joux.

LE THÉÂTRE

La Commission Culturelle porte également ses efforts dans ce domaine.

- **Décembre 1997** : "Le Fétichiste" de Michel Tournier par la Compagnie de l'Entr'acte" de Nyon. Pièce de théâtre drôle et émouvante dont le remarquable texte était servi par le comédien François Chanson qui, avec ses 25 ans de théâtre a fait l'admiration générale. La date (*entre Noël et Nouvel An*) était peut-être mal choisie, et la neige qui tombait enfin et sans discontinuer n'encouragea personne à sortir de chez soi. Trop peu de spectateurs ont profité de cette heure théâtrale pleine d'humour qui méritait largement un effort du public !
- **Janvier 1998** : "l'Amour foot" de Robert Lamoureux par les Baladins de la Combe Noire, fidèles au théâtre de boulevard, succès assuré.
- **Samedi 14 Novembre 1998** : le théâtre du Torrent d'Annemasse proposera une pièce d'Israël Horowitz : "Le Premier". Cette compagnie a déjà joué cette pièce plus de 40 fois, peut-on espérer qu'elle sera bien accueillie par le public rousseland ?

Voici le panorama, on en conviendra plutôt riche, de l'activité de la Commission Culturelle en 1997 et 1998. Certaines actions ont lieu en partenariat pour des raisons financières mais aussi pour multiplier les échanges avec nos voisins suisses. Car l'identité haut-jurassienne existe, elle enjambe la frontière, elle se manifeste dans les domaines de l'emploi, l'économie, le tourisme, la culture ; il est vrai que là, nous sommes plutôt pauvres, mais il est peut-être possible d'y remédier. On entend souvent dire aussi que le village des Rousses a perdu son âme ! Ce serait peut-être une façon de la retrouver que de se rencontrer, aller voir, entendre, en un mot partager un plaisir, une émotion. Il y a longtemps que la curiosité et l'intérêt culturels ne sont plus l'apanage d'une élite ; ils s'adressent à tous, petits et grands, et l'enthousiasme des enfants en est une preuve vivante. Jadis, c'étaient les parents qui amenaient les enfants au spectacle. Les rôles seraient-ils inversés ?

Alice Pfister

Pêle Mêle

- ANNIVERSAIRES :

18-19 Juillet : 50 ans de l'association Franco-Suisse - Marche populaire

19 Juillet : 20 ans du Football-Club - Tournoi au stade de l'Aube.

- L'habitude est peut-être en train de se perdre, mais il faut rappeler néanmoins que l'on peut toujours rapporter **les objets trouvés** à la mairie. A l'inverse, on aura peut-être la chance d'y retrouver ses clefs de voiture ou de maison ... ou ses lunettes.

- **Deux nouvelles rues** ont été créées et donc aussi baptisées. La rue partant derrière Ecomarché, sous le clos Capperony, récemment urbanisée, a été nommée "rue du Champ Prudent". C'était l'ancien nom des prés de ce secteur.

Dans un autre quartier, entre la route de la Porte de France et la RN5, en face de l'usine Grand-Chavin, une petite rue desservant quelques maisons a été nommée "impasse de la Sapinière". Deux noms à ajouter à la liste publiée dans le numéro précédent.

- **Le grand nettoyage de la commune** a eu lieu les 7 et 9 Mai. Il s'agit d'une action nationale qui prend place normalement fin mars mais dont la date est retardée dans notre commune en raison des conditions climatiques. Les années passées, seuls les enfants des écoles primaires se chargeaient de cette besogne dans leur environnement immédiat. Cette année, l'opération a pris une plus grande ampleur, grâce à la mobilisation de diverses associations locales : pêcheurs, chasseurs, pompiers, club de golf.

- A NOTER : les **nouveaux horaires de la déchetterie** (carrière Ponthus) pour la période de 1^{er} Juin au 30 Septembre 1998.

- le lundi de 17h à 19h

- le mercredi de 14h à 19h

- le samedi de 9h à 12h

Il n'est pas interdit de venir y récupérer certains objets à l'intérieur de cet horaire.

- **L'OPAH** est maintenant bien lancée dans notre commune et les premiers chantiers ont commencé. Tous les propriétaires intéressés peuvent se procurer un dossier en mairie.

Il faut rappeler que des travaux tels que l'installation du chauffage central, la réfection d'une toiture ou l'isolation sont subventionnables (de 25 à 65% pour un logement destiné à être loué). Les propriétaires occupants peuvent bénéficier d'une prime à l'amélioration de l'habitat. Il faut savoir aussi qu'une fois le dossier accepté, le propriétaire dispose de 2 années pour effectuer les

travaux. Quant à l'opération façades, elle n'a pas encore commencé car le financement n'est pas défini pour le moment. Il semble que l'on aura du nouveau à ce sujet au mois d'octobre.

- Notre commune a reçu cette année encore un stagiaire de l'Institut International d'Administration Publique. Il s'agit de M. Chantip, laotien.

- La Jeune Chambre Economique de Franche-Comté a tenu son congrès le 6 juin aux Rousses.

- La commune des Rousses a renoué avec la tradition un peu oubliée : **la remise de la médaille de la famille française**.

Après étude de plusieurs dossiers, trois mères de famille ont été ainsi honorées. Il s'agit de Mesdames :

- Colette MATHIEU (La Redoute), 4 enfants

- Nicole VANDELLE (rue Pasteur), 5 enfants, médaille de bronze

- Christiane CRETIN (Le Grépillon), 8 enfants, médaille d'or.

- Les promeneurs qui fréquentent le Bief de la Chaille seront heureux de retrouver **un joli pont de bois sur la rivière**. L'ancien, plutôt rudimentaire, n'était plus praticable. La liaison avec Prémanon à pied ou en VTT est redevenue possible.

- **Opération Brioches 1998** : le montant de la collecte totale est de 206 301, 90 F. Pour les Rousses, le produit de la vente se monte à 11 665 francs.

- **Fête Nationale** : le 14 Juillet, les Skieurs Rousselands organisent un concours de saut sur le tremplin de l'Omnibus à 20h. Le feu d'artifice sera ensuite tiré à 22h30 puis le bal populaire se déroulera à l'Omnibus, organisé cette année par le Football-Club vétérans.

- Permis de construire :

Nombre de permis de construire déposés entre le 1/07/95 et le 15/06/98 : 110

Permis accordés : 86

Permis refusés : 8

Permis classés sans suite ou irrecevables : 13

Permis en cours : 3

- **L'entreprise Morel** (traitement de surface) à La Doye, vient de se doter d'une nouvelle station de traitement des eaux résiduaires extrêmement performante. Ainsi, aucun rejet ne se fait plus vers l'extérieur, aucune goutte d'eau usée ne sort de l'établissement. Difficile de faire mieux en matière de protection de l'environnement.

La Vie des Associations

ASSOCIATION FRANCO-SUISSE

La Cure "France" est un hameau du village des Rousses, et la Cure "Suisse" fait partie de la commune de Saint-Cergue. Du côté Français, la distance qui sépare La Cure des Rousses est d'environ 3 kilomètres. Du côté Suisse, la distance est plus grande jusqu'à Saint-Cergue, huit kilomètres, et il faut en plus passer le Col de la Givrine. Les distances et les obstacles naturels séparent plus les gens que les frontières artificielles, et les habitants de La Cure, qu'ils soient Suisses ou Français, se sentent plus proches les uns des autres que de leurs concitoyens respectifs, qu'ils soient Saint-Cerguois ou Rousselands.

C'est cette situation qui, en 1948, alors que la guerre avait maintenu la frontière fermée pendant plusieurs années, a poussé un certain nombre d'habitants du village à fonder l'Association Franco-Suisse, dont le but était de rapprocher les habitants, d'animer et d'embellir le village de La Cure. Parmi les fondateurs se trouvaient les responsables des postes frontière Suisse et Français, William Coderay et Maurice Maso, et de commerçants comme Clovis Vandelle, Max Arbez et Henri Tissot, et d'autres comme Maurice Gauthier, Robert Vandelle et Auguste Bovay.

Jusqu'à la fin des années soixante, l'Association a été très active et préparait chaque été une fête dont le succès dépassait largement les frontières du village. Le bal "monté", qui occupait toute la place de la frontière, était très fréquenté par toute la région, à tel point que la fête, qui devait normalement se terminer le dimanche, se prolongeait régulièrement jusqu'au lundi soir pour les habitants du village. Puis les anciens se lassant et n'ayant pas été remplacés, l'Association se fit plus discrète pendant quelques années.

Mais elle restait bien-sûr vivante, et retrouva toute sa vigueur sous l'impulsion des responsables des postes de douane, Emile Reymond du côté Suisse et Roland Cattet du côté Français.

Avec l'aide de Jean-Jacques Arbez, ils eurent l'idée d'organiser en 1987 la première Marche Populaire, qui est vite devenue une manifestation importante sur le plateau, fréquentée chaque année par une foule de plus en plus nombreuse. Les responsables s'efforcent chaque fois de trouver un parcours différent, qui permet aux touristes et aux Jurassiens de découvrir ou de redécouvrir les alentours du Risoux, du Mont Fier, des Tuffes, de la Dôle ou du Noirmont.

L'Association prépare aussi chaque année, à la Saint-Nicolas, un goûter de Noël pour les jeunes enfants de La Cure, qui sont plus de soixante-dix et elle fête les Rois avec les personnes âgées avant de parrainer un concours de Loto à la fin du mois de Janvier. Elle essaie aussi régulièrement de mettre sur pied une sortie en car, généralement du côté Suisse, qui combine une marche populaire avec la visite d'un site touristique. Cette promenade est normalement réservée aux membres de l'Association, mais ils sont toujours accompagnés de Saint-Cerguois ou de Rousselands, qui sont évidemment les bienvenus, dans la "limite des places disponibles", selon l'expression consacrée. Enfin, en 1998, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, l'Association organise à La Cure un concours de décoration florale du village doté de nombreux prix.

Village frontière, La Cure apparaît sur toute les cartes de Suisse, de France et d'Europe. Sa renommée est d'ailleurs illustrée par l'histoire de Richard, pompiste bien connu dans la région, qui, pour partir en vacances à Pékin, avait eu toutes les difficultés du monde, prenant d'abord un billet de train pour Nyon, puis un pour Berne, avait ensuite trouvé un train pour Moscou, et était finalement arrivé en Chine grâce au Trans-Sibérien. Par contre, après un mois, pour son retour, il s'était présenté à la gare de Pékin, où il avait demandé son billet pour La Cure, et à son grand étonnement, l'employé des Chemins de Fer Chinois lui avait demandé : "La Cure France ou La Cure Suisse ?".

Quelques Mots du Parler Rousseland ...

- **courater** : poursuivre, courir après.
- **un cuchet** : un tas de foin, en vrac pas en meule.
et **accucher** : empiler en désordre, remettre par dessus.
- **choquater** : marcher bruyamment.
- **argonner** : chercher querelle, dire des choses désagréables.

Vie de la Forêt

EVENEMENTS GÉNÉRAUX

Les premières chutes de neige de l'hiver 96/97 ont causé localement des dégâts (*arbres cassés ou déracinés*) dans les jeunes peuplements sur le massif du Risoux. Mais la forêt des Rousses n'a été que peu touchée.

Par contre, la récolte de chablis (*arbres secs principalement*) reste à un niveau important puisqu'elle représente 28% de la possibilité annuelle de prélèvement.

MARTELAGE, COUPES ET COMMERCIALISATION

Les martelages ont concerné cette année les parcelles 26 à 29 de la première série et 44, 45 sur la deuxième. Ceci représente un volume commercial de 1445 m³ résineux. Les prix s'échelonnent de 280 à 430 francs le m³ sous écorce pour le plus beau lot parcelle 27.

En comparant les cours du bois de la vente de Saint-Laurent, on remarquera une hausse importante des cours de bois résineux (*de l'ordre de 20%*) par rapport à 96 due principalement à une forte activité dans les scieries.

Par contre, la vente des hêtres d'altitude de qualité palette et chauffage est toujours très difficile, les amateurs étant rares.

TRAVAUX

1 - Des travaux de jardinage ont été effectués dans les parcelles 14 - 15 et 16 sur une surface de 20Ha et pour un montant de 23 140 francs. Ces travaux consistaient essentiellement à contenir, là où il y a encore des semis résineux, le développement du hêtre qui est très envahissant dans cette partie du massif.

2 - Entretien de parcellaire 2^{ème} série sur 1 km pour 2080 francs.

3 - Aménagement de pistes en 2^{ème} série et dans la parcelle hors aménagement des Perrailles pour un montant de 11000 francs.

DIVERS : Syndicat du Risoux

39100 francs représentant 6% des revenus de la forêt sont versés au syndicat du Risoux qui regroupe l'ensemble des 6 communes propriétaires du massif. Cette structure est chargée de l'entretien des chemins et routes forestiers.

1997 a vu la réfection de 12 km de routes forestières pour un montant de 800 000 F HT. Le financement a été réalisé par un autofinancement de 20% et un prêt bonifié à 2,5% sur 8 ans. Les derniers travaux de goudronnage importants avaient été faits il y a 13 ans.

Quelques Mots ...

- **aguiller** : percher, accrocher, poser en équilibre instable.

et **déguiller** : faire tomber.

- **flappe** : ridé - sans consistance.

- **jaffrer** : parler à tort et à travers.

- **dérocher** : tomber.

- **dégoli** : échancré, ouvert, décollété.

- **une guiche** : une mèche de cheveux.

- **éguiché ou éferpelé** : échevelé, hirsute.

- **chambiller** : marcher de travers, vaciller (*par exemple, lorsqu'on a trop bu*).

- **frouiller** : tricher.

- **bouquater** : orner de fleurs et de rubans.

- **mal tourné** : de mauvaise humeur.

- **piller** : creuser, enlever de petits morceaux de quelque chose. On pille le pain en rentrant de la boulangerie ... ou on se pille le nez !

- **plier** : envelopper, emballer.

"et les gâteaux, voulez-vous qu'on vous les plie ?"

- **berche** : se dit d'une personne qui n'a pas toutes ses dents de devant. Par extension, s'applique aussi à une fourche ou une fourchette.

- **pas tant** : pas beaucoup, pas tellement.

"j'aurais voulu qu'il m'en dise plus, mais il n'est pas tant bavard !"

- **rempichoter** : "se refaire", au jeu par exemple.

Les Ours aux Rousses

Les ours n'ont disparu de nos montagnes que depuis trois quarts de siècle (écrit en 1903). Dans la plupart de nos communes, nous retrouvons quelques désignations qui rappellent l'existence de ces fauves. Aux Rousses, nous avons le **Bois de l'Ours**, la **Gouille à l'Ours**

Après la peste de 1349, qui avait presque complètement décimé les populations de nos contrées, les ours s'étaient multipliés.

Les calamités de 1636, guerre, peste et famine, qui dépeuplèrent à nouveau ce pays, augmentèrent encore le nombre de ces animaux.

Cependant le nombre des ours diminua considérablement par suite d'une repopulation rapide et de battues fréquentes.

Le Père Joly écrivait, à la fin du siècle dernier : «Pendant que je desservais la paroisse de la Chaux-des-Crotenay, les habitants du village de Crans apportèrent au seigneur de cette paroisse deux petits ours qui venaient de naître ; on les avait trouvés dans une tanière que la mère s'était pratiquée sous les racines d'un gros buisson. Six mois après, étant retourné dans ce lieu, on me fit voir un des ces petits qu'on avait apprivoisé ; il était bien supérieur en grosseur au plus gros des ours qu'on promène dans Paris».

Le 11 septembre 1812, le sous-préfet Gacon écrivait à Claude Ambroise Bonnefoy, maire des Rousses, la lettre suivante : «Je suis informé, Monsieur, que la battue générale pour la chasse des ours qui devait avoir lieu le 9 de ce mois dans le district de Nyon a été remise au 16 du courant. Je m'empresse en conséquence de vous renouveler l'invitation que je vous ai déjà faite pour faire surveiller la limite de votre commune du côté de la Suisse par un certain nombre de traqueurs et de tireurs adroits et prudents. J'espère que les préposés des douanes et les gardes forestiers se feront un devoir de vous seconder dans cette circonstance. Un ou deux gendarmes se rendront au lieu de réunion de vos habitants afin d'y faire régner l'ordre sans lequel la mesure ordonnée ne saurait avoir de succès. Il sera bon d'armer de piques les traqueurs et de veiller à ce que les meilleurs chasseurs du pays soient munis de bons fusils et de balles de calibre.

J'ai lieu de croire que dans une circonstance semblable, chacun apportera du zèle et de la prudence et que nous parviendrons par nos efforts réunis à éloigner les ours de notre arrondissement ou à les y détruire».

C. Monod, inspecteur forestier de Nyon, écrivait en même temps :

«Monsieur le Maire des Rousses,

L'on m'assure dans ce moment que vous avez reçu des ordres de votre Préfet pour opérer une battue, mercredi 9 du courant, jour auquel nous avons fixé celle qui doit avoir lieu sur notre territoire ; si le fait est vrai, veuillez, Monsieur, me donner quelques détails sur vos dispositions et me dire si vous ne jugeriez pas convenable d'agir de concert avec nous pour rendre cette chasse fructueuse.

Pour cet effet, il serait désirable qu'une entrevue ait lieu entre la personne chargée de commander vos chasseurs et moi, afin d'organiser notre battue de manière à éviter les accidents.

Les dégâts commis par ces ours exigent un prompt remède, et je ne doute pas que nos intérêts étant les mêmes, nous ne mettions dans nos moyens de destruction tout le zèle et toute la prudence dont nous sommes capables.

Comme les mêmes mesures doivent se prendre dans le pays de Gex, les chefs pourraient se réunir sur le point des frontières près de la Dole».

Les ours ne disparurent définitivement de nos montagnes que vers 1830. Cependant, le 8 Janvier 1845, on rencontra à la Faucille deux ours de grande taille. Mais ceux-ci paraissaient venir des Alpes.

Quelques Mots ...

- **débroquer** : déraisonner.
- **éguiché ou éferpelé** : échevelé, hirsute.
- **un calet** : un chapeau.
- **une fournache** : un feu de vieilles herbes.